SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS / PROCES-VERBAL
MERCREDI 26 AOÛT
18H30 – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL EN MAIRIE

Nombre de membre du Conseil d'administration du CCAS : 11
Date de convocation du conseil municipal : 26/08/2026

CONSEILLERS		P	A	POUVOIR A
FROMENTOUX Cyril		X		
BADIN-GIROUD Jérôme		X		
CUSIN Cécile		X		
GAYAT Nathalie		X		
GIRARD Tanguy		X		
VACHER Florence		X		
BERGER Isabelle		X		
MARCHAND Marie-Pierre			X	
NEMOZ-BILLET Eric		X		
SARTIER Isabelle		X		
SOUMAILLE Claudie		X		
TOTAL	11	10	1	
QUORUM		Oui		**Nombre de voix**

Secrétaire de séance : GAYAT Nathalie
Prise de notes : BRETTON Elodie

ORDRE DU JOUR

1. Délibérations :
 - La délégation consentie au Président par le conseil d'Administration du CCAS
 - Adhésion à l'Union Départementale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale de l'Isère
2. Règlement intérieur
3. Diagnostic social des besoins sociaux de la commune
4. Questions diverses
 - Désignation du représentant de la téléalarme

1. **Délibération**

Délibération n°26/08.26/08 – Délégations consenties au Président par le Conseil d'Administration du CCAS

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°26/08.26/09 – Adhésion 2026 à l'Association « Union Nationale des Centre Communaux d'Action Sociale » UNCCAS

Adoptée à l'unanimité

2. **Règlement intérieur**

Nous avons passé en revue le règlement intérieur :

- Le budget devra être soumis au vote en début d'année 2027.
- Un outil d'analyse des besoins devra être construit afin de permettre une meilleure anticipation et une préparation en amont du budget.
- La gratuité de l'occupation des locaux pouvait jusqu'à présent favoriser certains dons. Ces derniers pourraient toutefois diminuer, voire disparaître progressivement, du fait de la mise en place d'une tarification pour l'utilisation des locaux.
- Le conseil d'administration fixera les aides au cas par cas. Une réunion pourra être organisée en urgence lorsque la situation sera nécessaire.

3. **Diagnostic social des besoins sociaux de la commune**

À réaliser dans l'année civile qui suit.
Des prestataires privés proposent leur service permettant de recueillir les données nécessaires.
L'objectif est de mettre en évidence les écarts de notre population par rapport aux normes de référence, afin d'identifier les priorités et d'établir un plan d'action adapté.

4. **Question diverse**

- Désignation du représentant de la téléalarme

Les représentant de la téléalarme son : Cécile CUSIN / Eric NEMOZ-BILLET / Jérôme BADIN-GIROUD

- Prochaine CA : mettre une procédure en place pour les appels aux personnes isolées → réajuster la démarche pour être davantage coordonnés.

La séance est levée à 21h00

Publication le : 06 octobre 2026